



CFE-CGC Orange

12 rue Saint Amand - 75015 Paris
Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57
presse@cfecgc-orange.org

Communiqué du 9 avril 2019

Le procès de France Télécom s'ouvrira le 6 mai.

Les organisations syndicales et les associations de victimes vous invitent à une conférence de presse lundi 15 avril 2019 à 11h30

Bourse du Travail, 3 rue du Château d'Eau – 75010 Paris (M° République)
Salle André Tollet (Rez de chaussée)

L'ensemble des organisations signataires de ce communiqué et leurs avocats pourront répondre à vos questions.

Un dossier de presse sera remis sur place.

Les fédérations syndicales et syndicats de France Télécom, ainsi que deux associations de victimes, se sont portées parties civiles dans le procès de la crise sociale de 2007-2010, où la direction a mis en œuvre des méthodes particulièrement violentes de harcèlement institutionnalisé, pour supprimer 22 000 emplois en trois ans, « *par la porte ou par la fenêtre* », dicit Didier Lombard, PDG de l'époque.

Le procès de France Télécom et sept de ses anciens dirigeants, dont le PDG de l'époque, va s'ouvrir en mai 2019, soit presque dix ans après l'ouverture de l'instruction sur cette affaire, à la suite (pour partie) de procédures dilatoires des accusés. Beaucoup de victimes ont quitté l'entreprise, rares sont celles qui ont pu demander et obtenir une indemnisation. Si certaines ont tourné la page, d'autres ont vu leur carrière, leur vie basculer dans le vide de cette période, sans pouvoir se reconstruire, ou tout du moins, sans séquelles et souvenirs douloureux.

La direction de France Télécom n'a jamais souhaité ouvrir une quelconque négociation sur les réparations, individuelles ou collectives, dans un déni des préjudices subis, que cela soit dans les collectifs de travail, dans la carrière, la santé, l'environnement familial et social de ses salariés.

Cela n'est pas acceptable.

Il faut que justice soit rendue !

Ce procès doit être le procès des responsables de cette crise sociale, qui de plus a mis à mal l'image de l'entreprise.

Nous souhaitons une condamnation exemplaire, pour que les dirigeants d'entreprises tentés par ces méthodes de management sachent désormais qu'ils ne peuvent agir en toute impunité.

Une telle crise sanitaire et sociale peut facilement se produire dans beaucoup d'autres entreprises, tant la financiarisation de l'économie pousse leurs dirigeants à accroître sans cesse la productivité et la rentabilité à court terme, les salariés étant les premiers à en subir les effets négatifs avec des restructurations incessantes, la précarisation et les suppressions massives d'emplois, jusqu'à y perdre leur santé et même leur vie.

Ces choix stratégiques, des milliers de salariés les payent aujourd'hui dans leur vie.

Ainsi, nous souhaitons que ce jugement débouche sur une inscription dans la loi, car la crise sociale connue à France Télécom n'est pas un cas isolé dans un monde du travail où il est toujours si difficile de faire reconnaître les victimes du harcèlement patronal.

Nous refusons que la situation dans laquelle les salariés de France Télécom ont vécu soit passée par pertes et profits. La parole des victimes, de leurs ayants droits et de toutes celles et tous ceux qui ont eu à subir ces agissements doit être entendue !

Associations signataires : ADSPPro (Association d'aide aux victimes et aux organisations confrontées aux Suicides et Dépressions professionnels) et FNATH (Association des accidentés de la vie)

Organisations syndicales signataires : CFE-CGC Orange, CFTC, CGT, SUD

Si vous souhaitez recevoir le dossier de presse en format électronique, merci d'en faire la demande à presse@cfecgc-orange.org.

Contacts :

- Sébastien CROZIER, Président du syndicat CFE-CGC Orange
sebastien.crozier@orange.com - 06 86 27 32 72 – Twitter : @crozierblog

Vous pouvez

- retrouver nos communiqués sur le site web de la CFE-CGC Orange : <http://www.cfecgc-orange.org/communiqués-de-presse/> et sur Twitter : @CFECGCOrange
- vous abonner à nos communiqués : <http://bit.ly/AbtCDP>

A propos de la CFE-CGC Orange

La CFE-CGC Orange défend tous les personnels du Groupe Orange, employés, maîtrises et cadres, en France et à l'étranger.

Depuis les premières élections au Comité d'Entreprise de France Télécom SA, la CFE-CGC progresse systématiquement à toutes les élections. **Depuis novembre 2017, elle est la 2^{ème} organisation syndicale d'Orange, la 1^{ère} sur les cadres et les salariés de droit privé, et dispose du siège « cadres » au Conseil d'Administration d'Orange**

Elle représente actuellement plus de 23% des personnels en France : à son score de 22,82 % aux élections des représentants du personnel de 2017 sur le périmètre de la maison mère s'ajoute une excellente représentation dans les filiales (en moyenne 45% dans celles qui opèrent sous la marque Orange Business Services, et plus de 49% au CSE d'Orange Bank).

Pour défendre l'intérêt collectif des personnels, la CFE-CGC Orange intervient dans le dialogue social au sein du Groupe, où elle défend prioritairement l'emploi et les conditions de travail, convaincue que des personnels bien traités contribuent plus efficacement à la réussite économique de l'entreprise et qu'il faut donc mettre en place un management réellement « gagnant/gagnant ». Elle intervient aussi régulièrement sur la stratégie industrielle et financière, et sur les questions réglementaires, qui ont un impact fort sur la pérennité de l'entreprise.

Parmi ses actions clefs, on peut citer :

- l'initiative de la mise en place de l'Observatoire du Stress, qui a permis de mettre en évidence le lien entre un management dévoyé et la crise des suicides intervenue sous le mandat de Didier Lombard, lequel est désormais renvoyé devant le Tribunal correctionnel qui statuera mi 2019 ;
- la dénonciation d'un dividende supérieur aux bénéficiaires, et la demande réitérée d'une baisse de ce dividende, dont le niveau obère les capacités d'investissement du Groupe Orange.
- le doublement des droits de vote en AG pour les personnels actionnaires, qu'elle a fait activer dès la promulgation de la Loi Florange.

Procès de la crise des suicides à France Télécom

Dossier de presse

avril 2019

contact presse intersyndical : procesfrancetelecom@gmail.com

Repères historiques	2
L'enquête de l'Observatoire du stress : premiers résultats	4
Calendrier de la procédure judiciaire.....	5
Bibliographie sommaire.....	7
Repères emplois & finance	8



Dessins aimablement mis à disposition par KARAK, ancien salarié de France Télécom,
sur le blog : <http://karak.over-blog.com/>

Repères historiques

régulation et concurrence	03/1991 12/1994	Ouverture de la concurrence sur la téléphonie mobile Attribution des licences mobiles (GSM / 2G) à France Télécom et à SFR Attribution de la licence mobile GSM à Bouygues Telecom
dirigeant	09/1995	Michel Bon
emploi & dialogue social	11/1995	Les dispositions du Congé de Fin de Carrière (CFC) et aménagement du temps de travail en fin de carrière applicables aux fonctionnaires de La Poste et de France Télécom (art. 30-1 de la Loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 relative à l'organisation du service public de la poste et à France Télécom) sont étendues à l'ensemble des personnels de France Télécom de 55 ans et + par un accord d'entreprise.
privatisation	07/1996	La loi Fillon fait de France Télécom une société anonyme dont le capital est détenu à 100% par l'Etat
privatisation	09/1997	20% du capital de France Télécom est proposé au public (Archives INA)
emploi	1996-2006	40 000 personnes ont quitté France Télécom dans le cadre du Congé de Fin de Carrière (CFC)
régulation et concurrence	01/1998	Libéralisation du marché des télécoms fixes grand public (Documentaire Arte « Télécoms : le grand chambardement »)
dirigeant	10/2002	Thierry Breton 70 milliards de dettes annoncées (via un audit qui a probablement gonflé le chiffre de la dette pour faire passer la pilule), et mise en œuvre du plan d'austérité « Ambition FT 2005 » également nommé « PlanTop », pour économiser 3 fois 15 milliards en 3 ans. Gel des embauches, 22 000 départs prévus dans le cadre des Congés de fin de Carrière (utilisation de l'accord de 1995 pour accélérer les départs)
crise sociale	2003	Comme on peut le lire dans l'ouvrage de l'Observatoire du Stress et des mobilités forcées (<i>cf. bibliographie</i>), dès 2003, on constate l'émergence de phénomènes inquiétants pour la santé des personnels, qui suscitent inquiétudes et interrogations des organisations syndicales, confrontées à des événements totalement nouveaux au sein d'une entreprise.
privatisation	12/2003	Dernière loi de privatisation : la loi du 31 décembre 2003 relative aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom organise la privatisation et définit notamment les conditions d'emploi des fonctionnaires de France Télécom.
privatisation	09/2004	La cession de capital qui fait passer l'Etat en dessous de 50% du capital intervient en septembre 2004 (article Le Parisien , ZDNet).
dirigeant	02/2005 2005-2006	Didier Lombard Mise en place du plan NExT – Nouvelle Expérience des Télécoms (article Les Echos : France Télécom, le grand dérangement : on peut y lire que « <i>Didier Lombard promet une réduction des effectifs avec 22 000 emplois en moins d'ici à 2008.</i> »), rapidement suivi du plan ACT- Anticipation et Compétences pour la Transformation (article Le Parisien). L'objectif était notamment de dégager un dividende conséquent, ce qui est resté l'objectif affiché de D.Lombard jusqu'à son départ de l'entreprise.
dialogue social	01/2005	Premières élections des Instances Représentatives du Personnel (Comités d'entreprise, Délégués du Personnel, Comités Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail) selon le code du travail au sein de France Télécom.

dialogue social	2006	<p>Négociation GPEC pour 2006-2008 : 20 000 départs, 3000 recrutements, soit 17 000 suppressions de postes (1/5^{ème} de l'effectif actif). Opposition majoritaire CFE-CGC, Sud et CGT.</p> <p>La direction a pris une décision unilatérale (DG46) permettant la mobilité géographique ou professionnelle de plus de 10 000 personnes, laissant à sa libre appréciation, au cas par cas, la compensation des départs et les mesures d'accompagnement des mobilités.</p>
syndicats	20/06/2007	<p><u>Création de l'Observatoire du stress et des mobilités forcées</u> CFE-CGC + Sud doté d'un conseil scientifique au sein duquel on compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Danièle Linhart - Sociologue, Directrice de recherche CNRS - Brigitte Font Le Bret – Médecin Psychiatre - Noëlle Burgi – Politologue et sociologue au CNRS - Monique Crinon et Sonia Fayman – Sociologue au cabinet ACT Consultants - Beatrix Mauguéret - Consultante formatrice en relations humaines - Dominique Lanoë – Ergonome, directeur de l'ISAST - Christèle Roussel - Psychologue ergonome <p>Voir aussi sur cairn.info : L'Observatoire du stress et des mobilités forcées à France Télécom : logiques et modes d'action d'une structure originale</p>
syndicats	10/ 2007 03/ 2008	<p>Enquête Observatoire du Stress et des mobilités forcées</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 questionnaires internet réalisés avec ISAST (3 240 et 1 600 répondants) - 40 entretiens qualitatifs menés par ACT Consultants <p>Premiers résultats - résultats détaillés dans « Orange Stressé : Agir contre le stress chez France Télécom » (cf. <i>bibliographie</i>)</p> <p>Ouverture d'un forum sur internet dédié aux échanges, témoignages et soutiens entre et pour les personnels de France Télécom.</p> <p>Réaction de l'entreprise : blocage des deux sites web pour qu'ils ne soient pas accessibles depuis les postes de travail des personnels de France Télécom. Les accès ne seront débloqués qu'en 2010.</p>
syndicats	14/09/2009	<p><u>Plainte au procureur déposée par SUD</u></p>
crise sociale	09/2009 05/ 2010	<p>Audit Technologia (l'équipe Technologia témoignera au procès)</p> <ul style="list-style-type: none"> - une analyse documentaire large (enquêtes internes, expertises et PV CHSCT, courriers d'inspections du travail, ordonnances de TGI, bilans sociaux et documents de référence officiels de l'entreprise, documents internes de présentation des plans d'action, documents de l'Observatoire du Stress et des mobilités forcées...) - questionnaire numérique : plus de 80 000 réponses (80% des personnels ont répondu) - 500 entretiens, en face à face ou par téléphone <p>La grande enquête sur le stress accable France Télécom – Le Monde – 14/09/2009</p> <p>Le rapport de Technologia pointe la persistance du malaise social chez France Télécom – Les Echos – 08/03/2010</p>
dirigeant	01/2011	<p>Stéphane Richard nommé PDG en remplacement de Didier Lombard.</p>

L'enquête de l'Observatoire du stress : premiers résultats

Enquête administrée par internet avec ISAST en 2 vagues ayant respectivement reçu 3 240 et 1 600 réponses, formant un échantillon représentatif de la population présente dans l'entreprise.

Questionnaire et résultats détaillés dans l'ouvrage publié par l'Observatoire.

- ◆ 66 % se déclarent en situation de stress (38% de la population française et 62% pour les cadres)
- ◆ 500 personnes (15%) se déclarent en détresse
- ◆ 53% ont changé de métier sous la contrainte
- ◆ en moyenne, changement tous les deux ans (de métier et de site géographique), pour la moitié avec des formations insuffisantes (15% sans formation du tout)
- ◆ corrélation forte entre les changements imposés et la dégradation de la santé
- ◆ des objectifs inadaptés pour 70% des répondants, et qui ne laissent pas le temps de souffler pour la moitié
- ◆ 80% disent que les + des 45 ans sont discriminés, et davantage si ce sont des femmes
- ◆ 90% jugent que leur expérience n'est pas reconnue par l'entreprise, et quasiment autant qu'ils n'ont pas de perspective professionnelle



Calendrier de la procédure judiciaire

plainte	SUD	déposée 14/12/2009, enregistrée 03/2010
constitution de parties civiles	SUD, CFE-CGC, UNSA, FO, CFDT, CGT, FO ASD Pro, FNATH	du 17/04/2010 au 15/10/2010
saisie de l'inspection du Travail (Sylvie Catala)	Parquet	24/12/2009
rapport de Sylvie Catala		4/02/2010
enquête <u>Suicides chez France Télécom : l'enquête est close, pas l'affaire</u> – La Tribune – 06/01/2015	Parquet & police judiciaire	de 07/2010 à 01/2015
perquisitions <u>Perquisitions à Alleray et au domicile d'anciens dirigeants de France Télécom</u>	Parquet & police judiciaire	3/04/2012
mise en examen pour harcèlement moral à titre principal	Didier Lombard Olivier Barberot Pierre Louis Wenes France Télécom (personne morale)	4/07/2012 5/07/2012 5/07/2012 6/07/2012
mise en examen à titre de complices de harcèlement moral	Nathalie Boulanger-Depommier Jacques Moulin Guy Patrick Cherouvrier Brigitte Bravin-Dumont	9/12/2014 10/12/2014 11/12/2014 12/12/2014
réquisition - renvoi en correctionnelle - harcèlement moral - délits d'entrave non retenus (non-lieu)	Parquet	22/06/2016
demande de requalification : - homicide involontaire - mise en danger de la vie d'autrui ⇒ non retenue par les juges d'instruction	CFE-CGC notamment	08/2015
recours en annulation des mis en examen ⇒ rejeté par les Juges	arrêt cour d'appel <u>arrêt cour de cassation</u>	5/02/2016 4/10/2016
fin de l'instruction : renvoi devant le tribunal correctionnel <u>Suicides à France Télécom : décision de renvoi devant le Tribunal correctionnel de 7 prévenus</u>	ordonnance de renvoi	12/06/2018
convocation procès <u>Suicides et harcèlement moral à France Télécom : le procès débutera le 6 mai 2019</u>	Tribunal correctionnel de Paris 31 ^{ème} chambre correctionnelle 2	09/2018
audiences : du 6 mai au 12 juillet 2019, de 13h30 à 20h00/21h00 - suspension d'environ 20 mn vers 17h00 Un jour de relâche chaque semaine (fériés 8 mai, 30 mai et 10 juin, ou le mercredi) – soit 42 audiences au total.		

La procédure judiciaire



- ◆ Instruction : 3 735 documents
- ◆ Réquisition : 197 pages
- ◆ Ordonnance de renvoi en correctionnelle : 697 pages

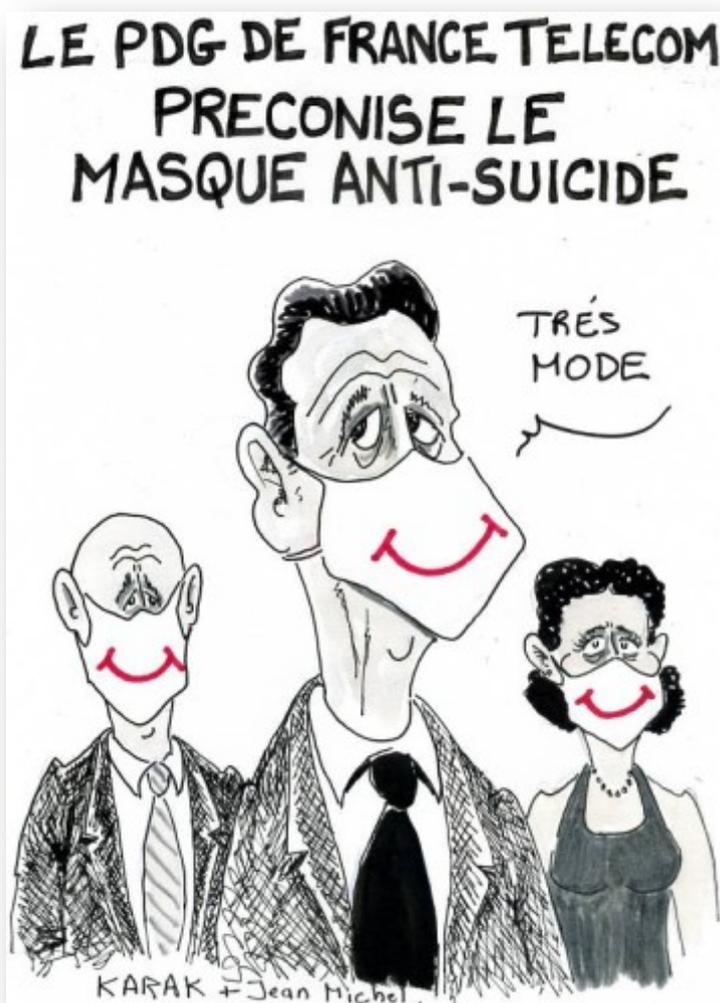


- ◆ Les Juges retiennent 39 victimes comme étant reliés à la gestion de l'entreprise.
- ◆ Unique chef retenu : harcèlement moral



Code pénal - Article [222-33-2](#) – en vigueur au moment des faits

Le fait de harceler autrui par des agissements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende.



Bibliographie sommaire

Ouvrages publiés par l'Observatoire du stress et des mobilités forcées

Versions électroniques disponibles sur demande à l'adresse proces.francetelecom@gmail.com

- ♦ **Orange stressé - Agir contre le stress chez France Télécom**
Novembre 2008
L'ouvrage contient notamment :
 - des repères historiques et économiques sur France Télécom
 - l'intégralité du questionnaire et des résultats de l'enquête menée par l'Observatoire avec l'ISAST
- ♦ **Souffrance au travail – Les salariés en danger, le devoir d'agir**
actes des rencontres du 8 janvier 2010

Livres

- ♦ **La machine à broyer : De France Télécom à Orange : quand les privatisations tuent**,
Dominique Decèze, Jean-Claude Gawsewitch, édition revue et augmentée (14 novembre 2008).
- ♦ **Orange Stressé – Le management par le stress à France Télécom**
Yvan du Roy (témoin au procès) – La Découverte – 2009
- ♦ **Orange : le déchirement – France Télécom ou la dérive du management**
Bruno Diehl (partie civile au procès) et Gérard Doublet – Gallimard – 2010

Vidéos

- ♦ [Assises contre le stress](#) de l'Observatoire du stress et des mobilités forcées – décembre 2007
captations intégrales
- ♦ [Les impactés](#) – pièce de théâtre réalisée à partir des témoignages de salariés France Télécom

Documentaires

- ♦ [Pourquoi on se suicide chez France Telecom ?](#) - LCP – septembre 2009
- ♦ [France Télécom : Le stress observé](#) – France 5 – décembre 2009
- ♦ France Télécom, les apprentis sorciers ? France 2 – Envoyé spécial – septembre 2010
- ♦ [France Télécom, malade à en mourir](#) – Arte – novembre 2010
- ♦ [Télécoms, le grand chambardement](#) – Arte – novembre 2010
- ♦ Orange amère – Le monde en face – France 5 – février 2011

Film inspiré du cas France Télécom

- ♦ [Corporate, un film qui dénonce les violences du management](#) – avril 2004

Quelques articles

Verbatims

- ♦ (vidéo) [Didier Lombard, pdg d'Orange, et la pêche aux moules](#) – Janvier 2009 – Mediapart
- ♦ (vidéo) [A France Telecom des départs: "par la fenêtre ou par la porte"](#) - 07/05/2013 – BFMTV
- ♦ (vidéo) [« Il faut mettre un point d'arrêt à cette mode du suicide »](#) - 15/09/2009 – France 2 via Arrêt sur Image
- ♦ [France Télécom n'a pas agi contre ses salariés](#) – Le Monde – 4/07/2012
- ♦ [Didier Lombard annonce son départ anticipé de la présidence de France Télécom](#) – Le Monde – 11/02/2011

Repères

- ♦ [Suicides : comment France Télécom a ignoré les alertes](#) – Libération – 16/09/2009
- ♦ [Humiliation, dépression, démission: l'offre triple play de France Télécom](#) – Les Inrocks – 25/09/2010
- ♦ [France Télécom, la mécanique de la chaise vide](#) – Le Monde – 12/12/2014
- ♦ [Suicides à France Télécom : l'article à lire pour comprendre toute l'affaire](#) – France Info – 09/07/2016

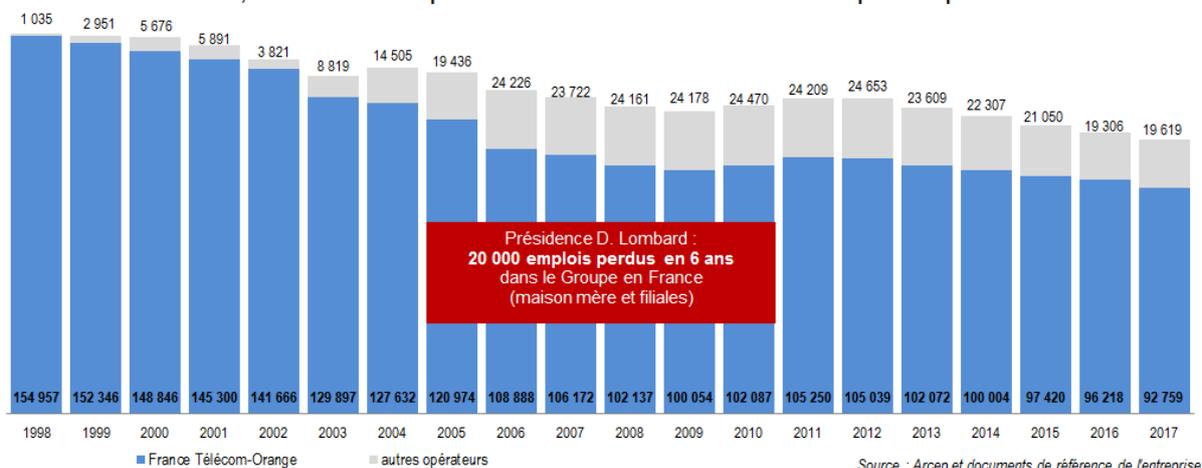
Repères emplois & finance

Période Lombard : explosion du dividende...



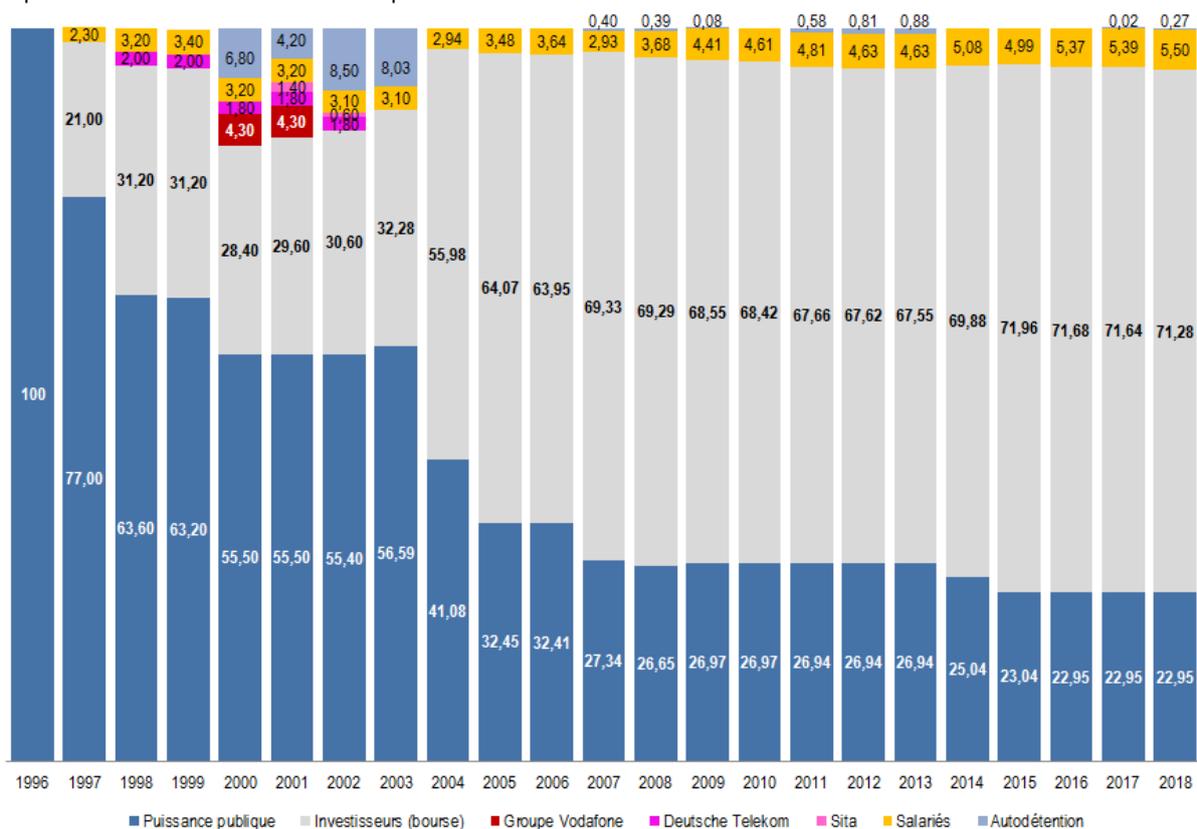
... et destruction massive des emplois

En 20 ans, le secteur télécom a perdu 30% de ses effectifs en France. Notre entreprise en a perdu 40%.



Evolution de la répartition du capital de l'entreprise

Depuis l'introduction en bourse de septembre 1997



Informations sur les principales opérations capitalistiques

- ◆ [France Telecom: actions! Le gouvernement a décidé de mettre 20% du capital de France Télécom sur le marché dès octobre.](#) – Libération – 09/09/1997
- ◆ [France Télécom finalise le rachat d'Orange](#) – Les Echos – 22/08/2000
[Rachat d'Orange: France Télécom déboursa 325 milliards de francs](#) – 01net
- ◆ [Augmentation de capital de France Telecom](#) – L'Atelier BNP Paribas – mars 2003
[France Télécom lance une augmentation de capital record](#) – La Dépêche – 25/03/2003
- ◆ [France Télécom bascule dans le privé](#) – L'Obs – 13/09/2004
- ◆ [France Télécom augmente son capital de 3 milliards d'euros, l'Etat perd sa minorité de blocage](#) – Le Monde – 31/08/2005